

Discours de la cérémonie des vœux 2019

Monsieur le Préfet,

Monseigneur,

Mesdames et messieurs les Parlementaires, députés et sénateurs,

Madame la Présidente de la Région des Pays de la Loire,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux de Vendée,

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,

Mesdames et messieurs les Présidents d'intercommunalités et les

Maires, spécialement Monsieur le Maire de Mouilleron-le-Captif ;

et le Président de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, cher Luc,

Mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

Messieurs les Présidents des Chambres consulaires,

Mesdames et messieurs les représentants des Services de l'État,

du monde judiciaire, du monde économique et éducatif, du

monde associatif,

Mesdames et messieurs, *(avec un salut spécial aux Vendéens de l'année dont la sélection est toujours difficile tant les talents sont nombreux...)*

Chers amis Vendéens,

Chaque année, cette cérémonie des vœux est l'occasion de nous retrouver *tous ensemble*, ici, au Vendéspace. Et ce rendez-vous annuel est sans doute l'occasion unique d'évoquer ce qui résume sans doute le mieux une année en Vendée : nous pensons les projets ensemble ; nous les portons ensemble ; et nous les réussissons ensemble... Car la Vendée a cultivé dans son histoire cette idée d'un collectif plus fort que l'individuel...

C'est ce que j'ai voulu mettre en valeur chaque année à travers quelques-unes des figures des « Vendéens de l'année » pour illustrer combien la réussite de la Vendée est avant tout une réussite collective. Une réussite collective qui ne se construit pas au détriment des talents, mais plutôt les transcende.

En Vendée, un projet individuel qui réussit, c'est très souvent une aventure collective qui commence. J'ai de nombreux exemples en tête ; et j'ai la chance d'en découvrir de nouveaux, chaque semaine, à l'occasion de visites d'entreprises, de collectivités, de rencontres avec des associations ou des porteurs de projets dans quelque domaine que ce soit. Oui, la Vendée est historiquement tournée vers l'entrepreneuriat et vers l'innovation. Et c'est la raison pour laquelle elle est naturellement tournée vers l'avenir - et c'est ce dont je veux vous parler ce soir.

Cette cérémonie, c'est aussi l'occasion de fixer un cap : je voudrais donc regarder l'avenir avec vous, à l'image de la démarche « Vendée 2040 » que j'ai initiée.

Cette démarche, je veux le souligner, n'est pas une réflexion sur ce que sera le Conseil départemental de demain mais sur ce que pourrait être la Vendée de demain, en tant que territoire.

Cette démarche ne consiste pas à prévoir l'avenir (car qui peut dire ce dont demain sera fait ?) mais à élaborer des scénarios ; à dire ce que nous voulons pour notre territoire et ... ce dont nous ne voulons surtout pas. Et ce, pour prendre notre avenir en main, pour définir un cap à suivre, pour « ne pas subir » si je reprends la devise du Maréchal Jean de Lattre de Tassigny. Oui, la Vendée doit penser son avenir pour ne pas subir le monde qui vient.

L'objectif de cette démarche est donc de répondre à une question simple mais cruciale : que voulons-nous pour la Vendée de demain ? Elle consiste surtout à sensibiliser les Vendéens (et au premier chef les décideurs que vous êtes), afin que tous, nous soyons « en veille », à l'écoute des évolutions du temps, mais aussi attentifs à préserver nos atouts.

C'est en mesurant les défis que nous définirons le cap à suivre, et que nous nous mobiliserons autour d'un projet et d'une dynamique collective qui permettra de les relever.

Qui peut dire par exemple aujourd'hui ce que seront demain les contours de l'engagement bénévole ? Oui, notre réflexion ne peut se contenter de vagues discussions autour de problématiques qui sont cruciales pour notre avenir.

Chacun fait par ailleurs le constat que la Vendée attire (le recensement récent en témoigne) mais que s'y installer sans connaître les fondements de notre modèle, c'est prendre le risque de le fragiliser. Pour dire les choses autrement, les personnes qui font le choix de s'installer chaque année en Vendée doivent pouvoir contribuer au dynamisme de notre département et non y venir en consommateur. Mais cela pose également la question de notre capacité à les accueillir, à les intégrer dans nos associations, à les faire participer à nos projets, à leur confier des responsabilités. Et sans doute à accepter qu'ils puissent apporter un autre regard...

Les défis de demain, nous les relèverons ensemble ; nous devons donc y réfléchir ensemble : responsables associatifs, chefs d'entreprise, élus, décideurs, sans oublier bien entendu les premiers concernés : les Vendéennes et les Vendéens qui sont la raison même de nos engagements, et sans lesquels notre réflexion serait sans lendemain...

« Vendée 2040 », ce n'est pas un but. C'est une démarche, une prise de conscience, un élan collectif.

A l'issue d'une première phase de réflexion qui a mobilisé des élus et des décideurs, 4 ambitions ont été définies. 4 ambitions autour desquelles s'organisera la concertation publique (j'y reviendrai...)

- Une Vendée où l'identité rassemble ;

- Une Vendée où l'économie est au cœur du dynamisme territorial ;
- Une Vendée où l'innovation est au cœur du modèle social
- Et une Vendée où la proximité est gage de cohésion... avec son maillage territorial ...

I) VIDEO 1 : le maillage territorial atout majeur pour la Vendée

Oui, une des grandes forces de la Vendée, c'est sans nul doute son maillage territorial qui est constitué notamment de « villes à taille humaine ».

Le résultat est précieux et nous devons en mesurer pleinement les atouts à l'heure où le fossé s'est creusé entre les métropoles et les territoires ruraux : la Vendée est un territoire où les villes sont harmonieusement réparties sur l'ensemble du département. Leur taille moyenne offre une qualité de vie qui nous est enviée, loin de l'anonymat des grands centres urbains.

Ce développement nous a permis de conserver les entreprises qui se sont développées *in situ* parce que le dynamisme était précisément sur place.

La question de la pérennité de ce système est donc cruciale pour l'avenir.

Car ce modèle ne peut fonctionner qu'avec un maillage routier digne de ce nom afin de relier les communes entre elles. Il est au cœur de nos priorités : en 2018, nous avons ainsi consacré 25 millions à la construction de nouveaux axes ou à la mise en 2x2 voies d'axes existants : je pense bien sûr à l'axe Aizenay-Challans ou bien au contournement nord de La Roche-sur-Yon... Mais un maillage routier de qualité nécessite aussi des routes entretenues. En 2018, ce sont 22 millions d'euros qui ont été mis pour l'amélioration continue des 4.500 km de routes départementales ; en prenant en compte les spécificités de certains territoires à l'image des travaux récents menés sur les routes de marais qui ont été particulièrement fragilisées par l'impact de la sécheresse sur leur sous-sol argileux.

Au-delà du maillage routier qui les relie entre elles, il faut aussi accompagner le développement de nos communes en soutenant leurs investissements. Les accompagner aussi pour qu'elles maîtrisent leur croissance et qu'elles restent à taille humaine, y compris quand elles se regroupent parce que c'est le sens non pas de l'histoire mais de leur histoire (et je voudrais saluer ici tout spécialement les nouvelles communes nées en ce début d'année). Oui, l'avenir de nos communes passe par des projets qui permettent les échanges : cœur de bourg, salle de sports ou d'activités diverses... C'est tout l'enjeu de la contractualisation que j'ai mise en place sur la base d'un projet de territoire, sans oublier les autres aides plus spécifiques comme la confortation de notre patrimoine.

Et c'est parce que je suis convaincu que les élus municipaux sont le cœur battant de la démocratie que j'ai souhaité aller plus loin en leur proposant un dispositif d'ingénierie : les communes qui le souhaitent peuvent désormais être accompagnées par le Département, depuis la conception de leur projet à sa réalisation. Dans la même optique, nous avons créé un observatoire départemental qui rassemble toutes les données statistiques, les analyses, les études et les synthèses qui existent pour permettre à chaque territoire de penser ses projets. Merci à tous les partenaires qui se sont associés à cette démarche.

La qualité du maillage territorial passe également par les politiques que le Département porte directement, à l'exemple des collèges.

Le prochain plan 2019-2026 sera dévoilé en juin prochain. Le travail préparatoire à son élaboration est l'occasion de réfléchir en ayant une approche globale et en imaginant toutes les hypothèses possibles, comme sur Talmont où je me suis engagé.

Et je veux redire ce soir combien le Département est précisément dans son rôle en privilégiant une vision d'ensemble qui permette un développement équilibré du territoire. Toujours en ayant le souci d'apporter aux familles une proximité conforme à leurs attentes.

Puisque j'évoque le respect des familles, je voudrais en profiter pour rappeler notre volonté de garantir le libre choix en matière scolaire. Ce qui passe par notre soutien volontariste à l'enseignement privé.

Si notre volonté de conforter le maillage territorial se matérialise par les infrastructures départementales, elle se traduit également par

les réseaux que nous proposons ou que nous soutenons dans le cadre de la mise en œuvre de nos politiques. Chaque mois 110.000 Vendéens sont ainsi accueillis dans les 217 médiathèques et bibliothèques municipales et intercommunales qui sont affiliées au réseau départemental.

Et dans un tout autre domaine, nous accompagnons les 2.800 sapeurs-pompiers vendéens qui sont répartis dans 75 centres de secours, en assumant 75% du budget annuel du SDIS, soit plus de 30 millions en 2018. Toujours au plus proche des territoires.

Le maillage territorial est également au cœur de nos politiques de solidarités, à l'image de la territorialisation du pôle Solidarités & Famille que j'ai initiée, et qui s'incarne, concrètement, sur les territoires, au plus près des préoccupations des Vendéens, via nos 31 Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille (MDSF). Elles ont vocation à offrir aux familles un guichet unique où nous retrouvons désormais les CLIC (Centres locaux d'information et de coordination) et les MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie). Leur mise en place nécessite bien entendu quelques ajustements mais notre objectif est simple : être au plus près des demandes de nos concitoyens.

Je pense enfin à la lutte contre la désertification médicale, qui est un enjeu majeur en terme de maillage territorial. Sur cette question, le Conseil départemental entend prendre ses responsabilités même si ce sujet relève de la responsabilité de l'Etat. Plusieurs pistes sont à l'étude

en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs concernés et sur lesquels nous communiquerons tous ensemble au cours du premier semestre. J'ai notamment demandé aux services du Département de réfléchir à un dispositif qui nous permettrait de proposer (d'abord sous la forme d'une expérimentation) une équipe de médecins salariés qui viendrait en renfort des médecins libéraux installés dans les zones particulièrement déficitaires. Non pas pour les concurrencer mais pour les soulager.

Notre souci de préserver la qualité de notre maillage territorial est lié à une conviction : il contribue aux dynamismes qui caractérisent la Vendée, et je pense notamment au dynamisme économique dont je voudrais vous parler maintenant...

II) VIDEO 2 : **l'économie** au cœur de notre dynamisme territorial

Notre soutien au monde économique n'est pas le fruit du hasard. Il n'est pas non plus lié à une compétence car le Conseil départemental n'a précisément plus la compétence « entreprises », au sens où, depuis la loi NOTRe, nous ne pouvons plus leur accorder d'aides directes. En revanche, nous avons une conviction et une certitude :

- * Notre certitude : c'est que les entreprises n'ont pas tant besoin de l'intervention de la puissance publique que de liberté pour entreprendre, créer et croître. Il serait temps qu'en France on comprenne enfin que la croissance ne se décrète pas mais qu'elle suppose qu'on fasse confiance aux entreprises. Tout

comme nous sommes convaincus que si nous pouvons accompagner les entreprises dans la réflexion sur ce que sera l'économie de demain, c'est d'abord à elles de se mobiliser. Et je voudrais saluer ici le travail de l'association RUPTUR qui a su fédérer les chefs d'entreprise autour d'une économie à la fois créative et respectueuse de l'environnement...

* Notre conviction, c'est qu'il relève de la responsabilité des élus de mettre en place un écosystème, un environnement, un cadre propice au développement des entreprises. Ce n'est pas une question de compétence, c'est le devoir de tout élu local.

Notre soutien au monde économique passe par la fibre optique que nous voulons déployer sur l'ensemble du département via Vendée Numérique, qui est le bras armé du Département et du Sydev en la matière. Le Conseil départemental a investi avec l'Etat, la Région et les intercommunalités, dans cette politique ambitieuse qui permettra, entr'autres à toutes les zones d'activités économiques de Vendée d'être raccordées d'ici 2020. Cette priorité est le fruit d'une conviction : pour conserver nos « usines à la campagne », nous devons leur offrir très vite l'accès au Très Haut Débit.

Mais il faut aussi l'apporter à l'ensemble des Vendéens : nous allons donc déployer 23.000 km de fibres d'ici 2025 et permettre à chaque foyer de bénéficier du même débit que celui d'une grande ville.

Oui, la question du désenclavement est centrale en terme de développement économique. C'est la raison pour laquelle nous restons pleinement mobilisés sur le dossier de l'A831, qui est indispensable au développement du Sud Vendée. J'ai écrit il y a quelques semaines au Président de la République sur ce sujet...

Notre accompagnement passe également par nos investissements : au total, ce sont 130 millions d'euros que le Département a ainsi injectés dans l'économie à travers les infrastructures départementales en 2018 : les routes, les collèges, ou encore les ports, dont nous soutenons le développement parce qu'ils sont essentiels au dynamisme économique de notre littoral. Je pense bien entendu (notamment) à nos 4 ports de pêche mais aussi à l'industrie nautique avec la plaisance qui représente 8% des emplois industriels de notre département. Je pense également à nos ports de plaisance, dont le dynamisme déjà bien réel, sera peut-être renforcé dans les années à venir avec le projet de Brétignolles. Et je n'oublie pas la force de notre aquaculture avec ses 4.800 concessions. Ici encore, si nous n'accordons pas d'aides directes, nous soutenons l'écosystème qui permet aux entreprises de se développer. Nous avons ainsi voté en juin dernier un plan « Vendée Ambition Maritime » de 96 millions d'euros sur les prochaines années.

Je pourrais prendre d'autres exemples « sectoriels » comme notre soutien à l'agriculture, composante essentielle de l'économie

vendéenne avec 5.000 exploitations, qui sont au cœur du dynamisme de notre filière agro-alimentaire. Je pense par exemple à notre appui financier et politique aux réserves de substitution (22 aujourd'hui, 25 à terme) qui permettent de stocker l'eau de pluie de l'hiver pour un usage agricole l'été et qui marque notre soutien à une écologie du bon sens ! Notre mobilisation passe également par le développement (en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Association des Maires) de la consommation de produits locaux dans la restauration collective afin de soutenir les agriculteurs vendéens face aux difficultés en faisant la promotion d'une consommation citoyenne et responsable. En 2019, le « réseau manger local » sera d'ailleurs élargi aux produits de la mer débarqués dans les criées vendéennes qui seront donc désormais proposés à la restauration collective...

Je pense également au secteur touristique que nous soutenons par l'intermédiaire de notre Schéma départemental adopté en 2017, et qui vise à favoriser la montée en gamme des hébergements, à développer un tourisme 4 saisons (en misant sur la nature et le patrimoine), ou bien encore à développer le tourisme d'affaires, pour ne prendre que ces exemples. L'objectif est simple : il faut en permanence conforter la « destination Vendée » parce qu'elle est confrontée à une forte concurrence. D'où la campagne publicitaire découverte ce soir, financée par le département, et portée par Vendée Tourisme. D'où, également, notre volonté de conforter la Vendée

comme LE département des grands événements (Marcel Gauducheau en a parlé tout à l'heure...) parce que les images qui sont diffusées sur les télévisions du monde entier contribuent à assurer la promotion de notre département.

Enfin je ne peux pas terminer cette partie consacrée à notre soutien à l'économie sans évoquer la campagne que nous avons financée en juin dernier pour aider les entreprises à recruter en attirant de nouveaux salariés en Vendée. Le bilan de cette campagne est largement positif puisque plus de 12.500 candidatures ont été reçues par la CCI qui était notre partenaire sur cette opération tandis que 4.800 entreprises vendéennes ont bénéficié de ces candidatures via les branches professionnelles.

Pour autant, nous avons conscience que la difficulté est structurelle et que nous ne pouvons pas la régler d'un coup de baguette magique. D'autant qu'elle pose des questions de logements, des questions d'intégration des nouveaux venus sans occulter nos interrogations parce que, dans le même temps, de nombreux Vendéens sont toujours à la recherche d'un emploi... Et je veux maintenant évoquer les solidarités...

III) VIDEO 3 : Les solidarités

Dans un monde où la rapidité du virtuel peut remplacer la profondeur des rapports humains // dans un monde où le fossé semble se creuser entre ceux qui tirent leur épingle du jeu et ceux qui peinent à joindre les deux bouts, ou qui vivent en marge // dans un monde où l'individualisme progresse jusqu'à remettre en cause les fondements même de notre cohésion sociale, la question des solidarités est à l'évidence un enjeu majeur pour l'avenir.

Inutile de regarder dans le rétroviseur avec nostalgie : c'est stérile, on n'arrête pas le temps qui passe. Il apparaît en revanche essentiel de ne jamais cesser de réaffirmer la place de l'humain en général, et dans nos politiques de solidarité en particulier. Faute de quoi, elles se résumeraient aux versements d'allocations comme on s'achète une bonne conscience sans vraiment chercher à rendre aux personnes concernées une place dans la société : une place et une dignité.

Et je pense ici à notre politique d'insertion que nous voulons comme une attention bienveillante portée aux personnes éloignées du marché du travail. Bienveillante mais aussi exigeante parce que notre conception de l'homme est fondée sur deux principes : la liberté et, son corolaire la responsabilité : D'où notre refus de l'assistanat.

Ce cap est le nôtre. Au-delà du versement du RSA, qui est une obligation légale, nous consacrons 8 millions par an à des actions de réinsertion. Nous ne pouvons que nous féliciter que la Vendée soit le

2^{ème} département comptant le plus faible taux d'allocataires, mais jamais je ne pourrai me satisfaire de savoir 7.300 Vendéens au RSA. Le nouveau *Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi* a ainsi pour objectif de consolider les dispositifs qui ont fait leurs preuves pour être encore plus efficaces ; et d'expérimenter des actions innovantes. Car plus l'accompagnement est individualisé et personnalisé, plus on augmente les chances de réinsertion ! Ce plan, nous le portons via la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) parce que, si l'accompagnement social est parfois un passage obligé, il n'y a pas d'insertion efficace sans lien étroit avec le monde économique.

Cette conviction est également au cœur du Parcours de la 2^e chance, qui est désormais étendu à l'ensemble de la Vendée et qui accueillera cette année 66 jeunes pour sa 8^e édition, avec un taux de réussite qui avoisine les 70%.

Notre politique d'insertion comporte également un volet logement important. J'ai rappelé combien cette question est majeure pour un département qui accueille chaque année 7.000 nouveaux habitants. Et je sais que certaines entreprises ne parviennent pas à recruter des salariés faute de réussir à les loger... Se pose aussi la question de l'accueil des saisonniers, qui sont pourtant indispensables à un département touristique comme le nôtre, ou celle du logement des jeunes couples et des familles sur notre littoral où les prix rendent

difficile l'accès à la propriété. Sur ce sujet, nous devons travailler de nouvelles pistes pour trouver les réponses les mieux adaptées.

Le Conseil départemental vient, par exemple, de lancer, en lien avec l'Etablissement Public Foncier, l'Organisme « *Vendée Foncier Solidaire* ». Il s'agit de permettre, sur les territoires en tension, d'acheter un logement ou de faire construire sans être propriétaire du terrain, qui est souvent le principal obstacle (financier) à l'accession à la propriété.

Nos politiques de solidarité passent aussi par l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, pour qui nous devons aussi relever le défi de l'autonomie.

Pour les personnes âgées, cela passe prioritairement par le maintien à domicile, mais aussi par notre soutien à des services ou des structures intermédiaires à mesure que la dépendance s'installe : services d'aides à domicile, hébergements pour personnes âgées autonomes qui sont appelés à devenir des Résidences autonomie, accueillants familiaux, Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes... Chaque personne âgée doit pouvoir trouver la solution qui lui convient le mieux à l'instant « t ». Cette politique a un coût (plus de 82 millions d'euros en 2018) mais n'a pas de prix, car nous devons cette solidarité à nos aînés. L'humain d'abord, l'humain jusqu'aux derniers instants : la charte « Vendée accompagnement fin de vie » sera lancée cette année...

Cette philosophie guide également notre politique en faveur des Vendéens en situation de handicap. Nous consacrons 98 millions d'euros à cet accompagnement qui va du versement de la Prestation de Compensation Départementale du Handicap jusqu'aux 2000 places d'accueil qui sont proposées dans 103 établissements répartis sur tout le territoire, en passant, là aussi, par les accueillants familiaux et par les services d'aide à domicile... Et j'ai souhaité, en 2018, engager une réflexion sur la question du vieillissement des personnes handicapées autonomes. Un appel à projets a été lancé en ce sens pour 56 places de résidence autonomie. Nous devons poursuivre sur cette voie.

Enfin, je veux évoquer notre politique Enfance-Famille. En pensant en tout premier lieu aux 1.500 enfants (y compris les mineurs étrangers) pris en charge par le Conseil départemental dans différentes structures ou à travers des dispositifs dont la diversité permet, là aussi, un suivi personnalisé. Je souhaite saluer le travail de celles et ceux qui les accompagnent sur leur chemin de vie souvent cabossé mais dont ils ne sont pas responsables. Leur apprentissage de l'autonomie et de la liberté (et de la responsabilité !) se fait parfois dans la douleur parce que leurs parents n'ont pas su ou n'ont pas pu leur apporter l'attention qu'ils étaient en droit d'attendre...

Car c'est au sein de la famille qu'on fait ses premiers pas dans la vie. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'au-delà de l'aide apportée aux familles en difficulté, le Conseil départemental soit attentif à LA famille en général car elle est la cellule de base de notre société. C'est

l'une des priorités du Schéma Enfance-Famille 2016-2020, mais je pense aussi à l'accompagnement proposé par la *Maison Départementale des Adolescents*, qui accueille les jeunes de 11 à 21 ans et leurs familles. Cela passe aussi par la diversification des modes de garde que nous devons accompagner pour soutenir le quotidien des parents en leur permettant, par exemple, de concilier vie familiale et vie professionnelle. La Vendée compte ainsi plus de 6.200 assistants maternels et familiaux et une centaine de structures d'accueil collectif, lesquelles ont augmenté de 9% entre 2015 et 2018.

La question de la place de l'humain dans notre société pose la question du sens que nous voulons donner au projet collectif. Ce n'est sans doute pas sans lien avec la dernière partie de mon intervention qui est consacrée à une ambition sans doute importante : une Vendée où l'identité rassemble...

IV) VIDEO 4 : Une Vendée où l'identité rassemble

Après l'ouverture aux quatre vents de la mondialisation, qui portait l'idée sous-jacente que l'homme pourrait désormais vivre de façon désincarnée, notre planète connaît aujourd'hui une vague de replis identitaires tout aussi excessifs. Ce mouvement est d'une telle ampleur qu'il s'accompagne de tensions dont personne ne sait où elles

peuvent nous mener. Il ne s'agit pas d'être alarmiste mais la question qui nous est posée pour l'avenir est celle de réussir à concilier les légitimes aspirations à l'enracinement et le refus des replis frileux, méfiants et inquiets : replis nationalistes, replis communautaristes, replis individualistes...

Marquée par une histoire singulière où s'enracine son identité, mais profondément influencée par l'humanisme – et notamment l'humanisme chrétien de l'après-guerre –, la Vendée est en capacité de proposer une voie harmonieuse en promouvant une identité qui rassemble. Sa géographie est également garante de cet équilibre : avec ses 276 km de côte, la Vendée, enracinée par l'histoire, est ouverte sur le grand large par sa géographie. Le brassage de population, propre au littoral, est d'ailleurs une invitation à l'accueil et à l'ouverture, une invitation lancée à la Vendée.

C'est la raison pour laquelle le Plan Vendée Ambition Maritime que nous avons adopté en juin, met en exergue la part maritime de l'identité vendéenne car l'ouverture et l'innovation sont au cœur de notre identité maritime.

La promotion de notre identité passe à mes yeux par notre histoire qu'il faut transmettre, par notre patrimoine et notre environnement qu'il faut protéger, par le bénévolat qu'il faut valoriser, par le civisme qu'il faut promouvoir, et par les Grands Evènements qui nous rassemblent et nous font vibrer.

L'année 2018 nous a replongés dans l'histoire avec les commémorations du centenaire de l'Armistice dont nous avons vu, tout à l'heure, quelques images. En commémorant cette page de notre histoire nationale, il s'agissait de se souvenir et de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations : nous ne devons jamais oublier le sacrifice de nos pères.

Faire vivre l'âme de la Vendée, c'est aussi faire vivre nos sites départementaux qui accueillent chaque année plus de 430.000 visiteurs : ils découvrent ainsi notre patrimoine, notre histoire et les leçons que le passé nous transmet. Je veux aussi souligner l'effort important que nous faisons chaque année en faveur de la culture sous toutes ses formes. Mais je pense également à notre environnement qui est notre patrimoine commun : au-delà des dispositifs portés par le Département, chacun constate que l'urgence écologique s'impose à chacun d'entre nous et que le défi que nous avons à relever est immense. Il est impossible de penser la Vendée de 2040 sans le prendre en compte...

Faire vivre l'âme de la Vendée passe également par le soutien aux bénévoles qui sont au cœur de la vie de nos territoires. Le bénévolat, c'est la promotion de la gratuité, qui est une valeur essentielle dans un monde où tout devient malheureusement monnayable ; le bénévolat, c'est l'attention du regard porté vers les personnes les plus fragiles ; le bénévolat, c'est le creuset où les différences individuelles, sociales et culturelles s'estompent au profit du projet collectif qui rassemble ; le

bénévolat, c'est la porte d'entrée idéale pour les nouveaux arrivants ; le bénévolat, c'est la force de l'exemple qui sera toujours plus convaincant que le plus beau des discours. Mais le bénévolat évolue : le temps qu'on peut y consacrer est en baisse, les postes à responsabilité sont parfois difficiles à pourvoir. C'est assurément un enjeu majeur pour la Vendée de 2040.

Relever le défi d'une identité qui rassemble, c'est aussi promouvoir nos valeurs communes. Le Plan « Vendée Civisme, est à cet égard une vraie réussite. Il comporte par exemple :

- la journée « Vendée Civisme » qui accueille chaque année, depuis 3 ans, plus de 1 000 jeunes,
- le parrainage du Vigilant, sous-marin lanceur d'engins basé à Brest et maillon essentiel de la dissuasion nucléaire. Nous avons fêté cette année les 10 ans de ce parrainage qui permet au Département de promouvoir l'esprit de Défense auprès de nombreux jeunes Vendéens chaque année et de conforter ainsi le lien Armée-Nation.

Enfin, notre volonté de faire vivre l'âme de la Vendée et de promouvoir une identité qui rassemble, passe par les Grands Evènements qui sont des moments d'exaltation et de cohésion et qui sont devenus une marque de fabrique de notre territoire : la finale du Vendée Les Herbiers Football ; le Grand Départ du Tour de France ; ou encore le Vendée Globe, qui permet à la Vendée de faire le tour du monde tous les 4 ans ! L'édition 2020-2021 se prépare déjà activement

depuis de longs mois. Le plateau sportif est déjà prometteur et cette prochaine édition permettra notamment aux Vendéens de vivre la course au plus près puisque j'ai pris la décision de conserver le PC course et l'espace vacances aux Sables d'Olonne pendant toute la durée de l'épreuve.

CONCLUSION

Mes chers amis, si personne ne sait ce que sera le monde de demain, chacun doit prendre conscience qu'il nous revient à nous, Vendéennes et Vendéens, de dessiner la Vendée de demain.

Vendée 2040 sera ce que nous en ferons tous ensemble : j'ai besoin de votre mobilisation.

Après de nombreux travaux préparatoires, cette phase va prendre différentes formes : elle s'organisera principalement autour de 4 temps forts : 4 soirées au cours desquelles 4 intervenants connus du grand public vont nous proposer leurs réflexions autour de chacune des 4 thématiques que je viens de développer :

- Nous aurons la joie d'accueillir l'historien Franck Ferrand pour évoquer l'identité comme facteur de vivre-ensemble ;

- Pour réfléchir sur l'avenir de notre maillage territorial, nous serons accompagnés du philosophe Raphael Enthoven et de la géographe Valérie Jousseaume pour un dialogue qui sera, j'en suis sûr, aussi inédit qu'enrichissant ;
- Nous échangerons avec Clara Gaymard autour de l'économie de demain parce que l'économie est au cœur du dynamisme de notre département, nous en avons parlé.
- Enfin, l'écrivain Sylvain Tesson éclairera notre réflexion sur l'avenir des solidarités dans un monde globalisé et de plus en plus dématérialisé, au risque parfois d'être déshumanisé.

Au-delà de ces 4 soirées, des ateliers d'influenceurs ont été organisés autour de personnalités issues du monde économique, associatif, sportif, universitaire... Et des « rendez-vous du futur » se déroulent déjà par ailleurs dans les établissements scolaires qui ont souhaité nous accompagner dans cette démarche : les collégiens, les lycéens mais aussi les apprentis ou les étudiants sont invités à cette occasion à mobiliser leur imagination. Enfin, (et je ne suis pas exhaustif) un site internet (vendee2040.vendee.fr) permet à chacun d'apporter sa contribution. Ce soir, je veux adresser un message simple aux Vendéens : l'avenir de la Vendée nous concerne tous !

Je veux terminer mon intervention en évoquant une autre grande concertation : celle lancée par le Président de la République en réponse au contexte actuel.

Je veux tout d'abord dire un mot sur l'ambiance vécue en France depuis plusieurs semaines. Si les revendications formulées initialement pouvaient paraître légitimes, la violence affichée au fur et à mesure des manifestations est inadmissible et odieuse. Et je veux ce soir, avec vous, rendre un hommage appuyé à nos policiers, à nos gendarmes, à nos pompiers, à nos différents services de secours qui œuvrent au quotidien face à quelques groupes extrêmes qui ont pour seule ambition de casser les hommes en uniforme : c'est inacceptable !!!

La situation que nous vivons depuis le 17 novembre dernier, nous la signalons depuis longtemps : Métropoles/ruralité, impôts/dépenses publiques, ras le bol fiscal avec moins de services... Crise sociale et crise démocratique disais-tu Bruno...

Le constat est là : de nombreux Français ont le sentiment de ne pas s'y retrouver entre les efforts qu'on leur demande et ce qu'ils obtiennent en retour...

Il faut redonner à nos concitoyens des raisons valables de consentir à l'impôt. Et pour ce faire, il faut leur montrer à quoi il sert ; il faut reconnecter l'impôt à la vie quotidienne des Français qui, - et je reprends ici les mots du Prix Nobel d'économie Jean Tirole – « ne

comprennent pas ce que l'Etat fait des prélèvements obligatoires ». Pourquoi ? Parce que c'est à la fois « trop », et « trop loin » !

Il faut baisser les dépenses de l'Etat, et les recentrer sur les missions les plus importantes en mettant fin aux doublons et en rapatriant dans les territoires les politiques qui n'ont pas besoin d'être uniformisées et qui, au contraire, gagneraient à être adaptées aux spécificités desdits territoires.

Oui, il faut relocaliser l'action publique et l'impôt au niveau des collectivités locales car plus c'est loin, plus c'est complexe... Ce n'est donc pas un « Grand Soir » fiscal qu'il faut attendre mais un choc de décentralisation. Il faut un changement complet de logiciel.

Et, vous verrez, mes chers amis, qu'en apportant des réponses à la colère des Gilets jaunes on répondra en même temps au ras-le-bol des élus locaux et à la défiance des territoires :

- Parce qu'on redonnera aux élus les compétences dont ils ont besoin pour tourner les territoires vers l'avenir sans être en permanence tenu par des tracasseries administratives ou juridiques...
- Et parce qu'avec l'autonomie fiscale, ils gagneront à la fois en liberté et en responsabilité.

Oui, en appliquant cette politique de bon sens, on redonnera du pouvoir d'achat à nos compatriotes et, à nos élus locaux, l'envie

de s'engager. Mieux, on tournera notre pays vers la modernité car il est urgent d'en finir avec le centralisme.

Et c'est justement à vous, élus locaux, que je veux réserver les derniers mots de mon intervention.

- Je sais le temps et l'énergie que vous consacrez à vos territoires, souvent au détriment de vos vies personnelles.
- Je sais combien le quotidien est parfois difficile parce que le sens du collectif est aujourd'hui mis à mal et que vous vous heurtez à une forme d'ingratitude, d'incompréhension ou d'individualisme.
- Je sais pourtant, pour vous observer, combien vous êtes animés par l'envie de bien faire, par le souci de développer vos territoires et d'offrir à vos administrés le cadre de vie qu'ils attendent ;
- Je sais aussi que les réformes institutionnelles ont bouleversé votre mandat vous contraignant parfois à vous engager dans des évolutions pour lesquelles vous n'aviez pas été élus ;
- Je sais également que les rapprochements communaux ou intercommunaux peuvent être parfois complexes parce qu'il faut apprendre à travailler ensemble et accepter les nouvelles façons de faire. Et que les conseillers municipaux ne s'y retrouvent pas forcément.
- Mais je veux vous dire ce soir que je suis convaincu que l'engagement de chacun d'entre vous a un sens ; et qu'il témoigne

de cette très belle mission qui est la vôtre en acceptant de penser au collectif avant de penser à vous-même.

Je veux vous dire enfin combien, au-delà de vos soucis du quotidien, vous travaillez pour l'avenir de votre territoire et pour la Vendée de demain. Et pour tout cela un grand merci !

L'an nouveau pointe à l'horizon, il est nouveau mais aussi continuité.

Alors que vous souhaitez pour 2019

- *Des sourires pour chasser la tristesse*
- *De l'audace pour envisager demain*
- *De la confiance pour faire disparaître les doutes*
- *Du réconfort pour adoucir les jours difficiles*
- *De la générosité pour le plaisir de partager*
- *Des arcs en ciel pour colorer les idées noires*
- *Du courage pour continuer à avancer*

Vive 2019

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Vive la Vendée